

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 21 décembre 2023

L'agence de l'eau Seine-Normandie a apporté en 2023, 643 millions d'euros pour aider 3 850 projets pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique dans les territoires.

**#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS
#PLANEAU #CLIMAT**

Premier bilan de l'année 2023.

643 M€ d'aides financières ont été accordées pour soutenir **3850 projets** menés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique. "C'est une mobilisation significative pour l'avant-dernière année du programme "Eau & Climat" 2019-2024." souligne la directrice générale de l'agence de l'eau, Sandrine Rocard.



Les réalisations clés de 2023

Le programme "Eau & Climat" 2029-2024 de l'agence de l'eau vise à renforcer la capacité des territoires à faire face à la baisse des débits, aux sécheresses durables, aux inondations, à l'augmentation des températures. L'année 2023 met en lumière d'importants accomplissements.

Plus de la moitié des aides contribuent directement à l'adaptation au changement climatique, et plus de 32 M€ d'aides sont destinés aux démarches de sobriété. L'agence de l'eau finalise également le plan de résilience 2023 avec l'atteinte des 14 M€ de subventions prévus. Les aides pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable sont renforcées grâce au fonds de rénovation pour l'Alimentation en Eau Potable (18 M€) pour un total de plus de 59 M€ d'aides.

On constate une **dynamique soutenue des aides à l'assainissement des collectivités avec 281 M€ d'aides pour financer les stations d'épuration et réseaux d'assainissement et une augmentation significative du nombre de personnes profitant des services d'assainissement.** C'est également le cas pour l'assainissement non collectif : 6 M€ ont été investis pour mettre en conformité les installations dans les zones à enjeux du bassin Seine-Normandie. **Les aides à la gestion des eaux pluviales poursuivent leur essor, avec 39 M€ destinés à favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans le sol.**

32 ha sont désimperméabilisés ou déconnectés des réseaux d'assainissement grâce à la réalisation de noues, de parking perméables, d'espaces verts en creux, de jardins de pluies, de toitures végétalisées.

En 2023, **plus de 52 M€ (vs 37 M€ en 2022) sont engagés pour accompagner les agriculteurs vers des changements de pratiques ou de systèmes agricoles compatibles avec la préservation des ressources** en eau, en particulier en finançant la conversion à l'agriculture biologique, des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et des paiements pour services environnementaux (PSE) répondant aux enjeux de protection des captages d'alimentation en eau potable et des zones humides sur le bassin Seine-Normandie. L'agence de l'eau répond donc aux besoins de financement liés à la mise en œuvre de la première année de la nouvelle programmation de la politique agricole commune (PAC).

Malgré le contexte de la crise énergétique, les acteurs économiques poursuivent leurs efforts pour concilier développement de leurs activités et protection de l'eau. L'agence de l'eau apporte 27 M€ pour épurer, réaliser des travaux d'économie, investir dans les "technologies propres" ou gérer "à la source" les eaux pluviales de leurs sites.

Les actions portant sur les milieux aquatiques et la biodiversité s'élèvent à 66 M€. Les efforts sont maintenus concernant la continuité écologique : **105 ouvrages construits en travers des cours d'eau sont rendus franchissables pour les poissons** et pour assurer le transfert des sédiments. **La restauration morphologique des cours d'eau a été étendue à 420 km** (vs 330 km en 2022).

Pour l'année 2023, **plus de 6000 ha de zones humides** ont bénéficié des aides de l'agence. **La surface acquise de zones humides a plus que doublé pour atteindre 620 hectares**, profitant notamment de l'effet levier du fonds vert. Les conservatoires d'espaces naturels (CEN) ont pu acquérir des parcelles plus importantes grâce à un financement de 100% provenant du cumul des aides classiques de l'agence et du fonds vert. La surface de zones humides restaurées pour cette année 2023 est de plus de **2756 hectares, en augmentation** suite au succès de l'appel à projets « Eau et Biodiversité » de l'agence.

Grâce à l'implication et à l'expertise des équipes de l'agence de l'eau Seine-Normandie, de nombreux projets soutenus par le fonds vert ont été instruits. Ces projets, essentiels pour la réalisation des objectifs de la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) 2030 et pour la renaturation des villes et villages, ont été soumis par les préfets de région du bassin.

L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en oeuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024.

L'agence de l'eau produit les connaissances qui permettent de savoir où agir pour restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) met ces connaissances à disposition de chacun. Elles sont accessibles sur le site [Géo Seine Normandie](https://www.geo-seine-normandie.fr)

